

1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1 - Identification de la zone humide

Nom de la zone : Le Crêt Bochard

Autre nom :

Code hydrographique : 73CPNS7246

Nom du grand ensemble : L'Arvan

Code : W105

Localisation de la zone humide :

Coordonnées Lambert II: X 915740.3413 Y 2031845.538

Altitude moyenne (m) : 1608

Remarques :

1.2 - Auteur de la fiche

Organisme : Ecosylve

Coordonnées : 04 79 25 83 69

Date d'établissement de la fiche : 18/01/2008

Remarques : Terrain le 6-08-2007

1.4 - Principales références bibliographiques

2 - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

2.1 - Critères de délimitation de la zone humide

Critères utilisés : — présence ou absence d'une végétation hygrophile
— périodicité des inondations ou saturation du sol en eau

Contacts : — Jean-Michel BOISSIER

Remarques :

3 -DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT ET DE LA ZONE HUMIDE

3.1 - Bassin versant de la zone humide

3.2 - Présentation de la zone humide et de ses milieux

Superficie de la zone humide (ha) : 0.3815957717734

Longueur d'une zone humide bordant un cours d'eau (km) : 484.232419170575

Types de milieux Corine Biotope

PRAIRIES HUMIDES OLIGOTROPES

AULNAIES

4 - FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL

4.1 - Fonctions hydrobiologiques

Critère expansion naturelle des crues (contrôle des crues; écrêtement des crues; stockage des eaux de crues; prévention des inondations)

Justification

4.2 - Fonctions biologiques

Critère FONCTION D'HABITAT POUR LES POPULATIONS ANIMALES OU VEGETALES

Justification

4.3 - Valeurs socio-économiques

Critère production biologique (pâturage; fauche; sylviculture; aquaculture; pêche; chasse)

Justification

4.4 - Intérêt patrimonial

5 - STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

5.1 - Autres inventaires

RAMSAR : 00000

Inventaire préliminaire Natura 2000 : 1

ZICO : 1

Znieff 2ème génération : 1

Site de l'observatoire national des zones humides : 1

Autres inventaires :

5.2 Principaux statuts de protection

6 - EVALUATION GENERALE DU SITE

6.1 -Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats...)

Faible intérêt patrimonial, si ce n'est un gain de diversité au niveau des espèces et des habitats ;